

EDITO

IL CONTINUE ... NOUS AUSSI !

L'année 2023 commence avec une nouvelle bataille sur les retraites imposée par Emmanuel Macron et son équipe. Le projet gouvernemental rencontre l'opposition de toutes les organisations syndicales et une écrasante majorité de français est hostile au report de l'âge de départ à 64 ans.

Depuis son arrivée au pouvoir, Macron a mené une politique en faveur des plus riches. Cela a commencé avec la suppression de l'ISF, la création de la Flat-Tax et, aujourd'hui, c'est en France que le taux de rentabilité du capital augmente le plus. D'après la Banque de France, le CAC 40 a enregistré une excellente performance en 2021 : + 28%. C'est beaucoup mieux que les indices de la plupart des autres places bancaires : + 14% pour le Footsie à Londres, + 16% pour le DAX à Francfort, + 18% pour le Dow-Jones à New-York.

Si dans notre pays, les actionnaires se portent bien, on ne peut pas en dire autant des Finances Publiques : le déficit budgétaire a augmenté et la dette de la France était de 2 956,8 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2022. Privés de ressources, les services publics (hôpitaux, écoles, ...) voient leur situation se dégrader.

Privé de majorité à l'Assemblée Nationale depuis les dernières législatives, le pouvoir exécutif gouverne à coup de 49-3, arguant que les opposants ne proposent que des dépenses. Grossier mensonge. Ainsi, par exemple, début octobre, au cours de la discussion budgétaire,

l'Assemblée a adopté un amendement prévoyant une majoration temporaire de 5 points du PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique) sur les dividendes ou les rachats d'actions. La fameuse Flat-Tax passait ainsi de 30 à 35% sur certains super-profits engendrés par la crise. En imposant le passage en force par le 49-3, le gouvernement a mis fin à cette timide initiative.



Un clip satyrique résume assez bien la situation. On y voit un acteur déguisé « en riche » chanter sur l'air bien connu *Petit papa Noël*. En voici les premières paroles :

*« C'est la belle année d'Emmanuel,
Nous les riches on est contents
Et les yeux tournés vers le ciel
Remercions le gouvernement »*

Ce bulletin n'étant pas un recueil de chansons, je vous laisse découvrir la suite en recherchant Jean-Manu Macron - le Père Noël des riches.

Bonne année à tous et surtout bonne santé, nous en aurons besoin pour les actions à venir car, si Emmanuel continue, nous, on ne va pas le laisser faire.

Claude VALLENET

DANS CE NUMÉRO

- % Edito : Il continue... nous aussi !
- % Cotisations 2023
- % Les superprofits des transporteurs
- % Agenda des prochaines semaines
- % Décès de Chantal Combemorel
- % Dossier spécial retraites

L'adhésion se fait par année civile et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national.

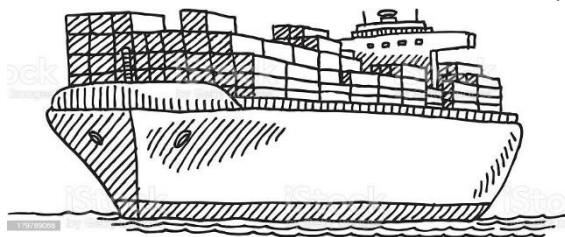
Pour ré-adhérer, vous pouvez notamment utiliser le bulletin pré-rempli joint au journal national *LIGNES D'ATTAC* arrivé mi-janvier.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

ECLAIRAGE**LES SUPER-PROFITS DES TRANSPORTEURS MARITIMES**

La politique de libre-échange, défendue entre autres par l'Union Européenne, a entraîné une croissance fulgurante du transport maritime avec les fameux porte-conteneurs et une progression considérable des profits pour les quatre principales compagnies qui desservent les 521 ports commerciaux mondiaux.

Parmi ces quatre compagnies, on trouve en troisième position, une française : la CMA-CGM (Compagnie Maritime d'Affrètement – Compagnie Générale Maritime), créée, par fusion, en 1999. Son siège est à Marseille, elle possède 566 navires. Sur les six premiers mois de l'année 2022, elle a dégagé



un bénéfice de 14 milliards de dollars soit presque autant que sur toute l'année 2021.

En N°1, on trouve le groupe danois A.P. Moller-Maersk fondé en 1904.

En N°2, la Mediterranean Shipping Company (MSC) dont le siège est à Genève et qui a été fondée en 1970 par la famille napolitaine

Aponte. Cette famille compte dans ses rangs un précieux cousin : Alexis Kohler secrétaire général de l'Élysée et bras droit de Macron.

La N°4 est chinoise :

China Ocean Shipping Company (Cosco). Qui dit profits ne dit pas forcément emplois locaux, car 96% des navires de commerce européens battent pavillon de complaisance.

À NOTER**AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES****LA VIE INTERNE D'ATTAC 63**

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **Mercredis 15 février et 15 mars 2023**, à 20h. – Au siège.

PERMANENCES : **chaque mercredi** au siège de 18 à 20H.

ATTAC SUR LES ONDES

Tous les **jeudis de 12H à 12H30**, des militants d'ATTAC 63 présentent l'émission *LE GRAIN DE SON* sur Radio Arverne (100.2). Rediffusion les **samedis de 13H à 13H30**.

ATTAC 63 AUX AUGUSTES

ATTAC est présente au café-lecture « *Les Augustes* », 5 rue Sous-les-Augustins à Clermont-Ferrand. Un samedi par mois, de 17 à 19h, nous convions le public à une discussion sur un sujet d'actualité plus ou moins abordé ou déformé par les grands moyens d'information.

PROCHAINES SEANCES : **Samedis 18 février et 18 mars 2023**.

**DÉCÈS DE CHANTAL COMBEMOREL**

Chantal nous a quittés début décembre 2022 à l'âge de 80 ans. Après une carrière dans l'éducation nationale, elle a rejoint ATTAC au début des années 2000. En mars 2005, elle avait été élue au CA d'ATTAC 63 où elle a milité jusqu'en 2021. Elle s'était particulièrement impliquée dans le combat contre les OGM. Dans les luttes que nous menons, Chantal a fait sa part, beaucoup plus que sa part.

METTONS LE CAPITALISME À LA RETRAITE !

La mobilisation contre la « réforme » (ou plutôt la destruction) des retraites voulue par Emmanuel Macron et son gouvernement bat son plein. A Clermont-Ferrand jeudi 19 janvier, nous étions 30 000 à battre le pavé pour dire NON à ce projet régressif et défendre nos droits. D'autres journées de lutte sont à venir, la prochaine étant déjà prévue le mardi 31 janvier. Pour l'occasion, nous publions dans ce bulletin deux textes issus de la série d'émissions que le Grain de Son, l'émission d'Attac Puy-de-Dôme, avait consacrée au sujet en septembre-octobre 2021.

CALME DE L'ESPRIT ET REPOS DU CORPS**LA RETRAITE EST UN DÛ, LA RETRAITE EST UN DROIT**

Il nous l'avait dit il y a trois ans, il nous avait prévenus, Emmanuel Macron l'a encore rappelé récemment : « *Il faut réformer le système des retraites. Ça n'a pas pu se faire avant les élections, ça se fera après, et si ce n'est pas ce gouvernement, ce sera le suivant* ».

Une chose est sûre en tout cas : la retraite, on s'est battus pour la gagner, il faudra se battre pour la conserver. Parce que depuis plus de trente ans, chaque réforme ou presque s'est traduite par une régression sociale. On dit « depuis plus de trente ans », mais on pourrait remonter bien plus loin dans le temps.

En fait depuis que le système des retraites par répartition a été mis en place en 1946, et même avant, depuis l'avènement du salariat, le capitalisme s'est toujours élevé contre ce principe qui consiste à payer des travailleurs... qui ne travaillent plus ! Et qui par conséquent ne produisent plus de richesse, ou en tout cas de richesse directement profitable au patronat.

Les attaques n'ont donc pas manqué contre ce droit à demander sa retraite ; retraite qu'en 1791 déjà, le Supplément Finances de L'Encyclopédie méthodique de Diderot et d'Alembert définissait ainsi : « *Se dit d'un employé qui, après avoir rempli les fonctions attachées à son titre pendant un long espace de temps, désire jouir du calme de l'esprit et du repos du corps, qui sont si nécessaires quand la vieillesse commence à appesantir toutes les facultés* ».

Le calme de l'esprit et le repos du corps... N'en déplaise aux libéraux de tout poil, il ne s'agit ni

d'un luxe, ni d'un privilège. La retraite est un dû, la retraite est un droit.

Mais combien sont-ils en France à ne pas en bénéficier tout à fait ? Le repos du corps ? Combien sont-ils, les retraités qui doivent continuer à travailler pour arrondir leurs fins de mois ? Le calme de l'esprit ? Combien sont-ils à vivre sous le seuil de pauvreté ? Combien décèdent avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, et combien sont trop usés par une vie de travail pour pouvoir en profiter ?

Pour nos dirigeants, il semblerait qu'ils ne soient pas encore assez nombreux. Allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge minimum de départ, réduction des pensions... la petite musique est connue : on réforme pour sauver le système. Sauf que, si les techniques évoluent, le résultat est toujours le même : pousser les travailleurs pauvres vers la précarité, et les moins pauvres vers la retraite par capitalisation.



Seulement, la tâche n'est pas facile, parce que les Français et les Françaises sont très attachées à leur système de retraite par répartition, et que ces irréductibles gaulois-es résistent à chaque fois qu'on veut leur imposer une nouvelle réforme.

Il semblerait que ce soit bien parti pour être encore le cas cette fois-ci.

Et vous, votre pot (de retraite), c'est au tombeau ou au caveau ?

L'équipe du Grain de Son

LES ROSIES CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

La situation des femmes, en France, c'est l'inégalité des salaires hommes / femmes, la faible rémunération des métiers dits féminins, des carrières plus courtes et morcelées du fait de l'investissement familial et du temps partiel subi. Ces inégalités, sources de de précarité dans nos vies actives, sont répercutées sur nos pensions de retraite, avec en moyenne pour les femmes des pensions inférieures de 42% à celle des hommes, des départs en retraite un an plus tard par rapport aux hommes, voire à 67 ans pour une femme sur cinq, avec des décotes fréquentes.

Pourtant, en luttant vraiment pour l'égalité salariale femme / homme, on pourrait récupérer 6 milliards dans les caisses de retraite. On pourrait aussi instituer une sur-cotisation patronale sur les emplois à temps partiel subis. Voilà un vrai projet de société solidaire, au lieu de continuer à favoriser l'expansion des fonds de pension et de ceux qui en feront leur fortune.

Les femmes sont vent debout. A Paris, en décembre 2019, les premières Rosies se lèvent pour mettre sur le devant de la scène la problématique de la retraite des femmes et dénoncer le gestionnaire d'actifs Black Rock.

Les Rosies, icône féministe arborant foulard rouge, bleu de travail, et gants de ménage jaune. Symboles de l'inégale répartition des tâches domestiques, de la double journée des femmes, et clin d'œil aux gilets jaunes.

Partout en France, les Rosies se lèvent, chantent et dansent leur colère et leur

espoir. Dans le Puy-de-Dôme, des membres d'Attac, des syndicalistes, des gilets jaunes, des militantes climat, des citoyennes, des femmes, spontanément convergent et se rassemblent. Vénéralisées et déterminées, et pas si sympathiques que ça comme on a pu le lire.

Nous étions là pour les retraites, dans les cortèges mais aussi interpellant les festivaliers du Court Métrage. Nous étions là, pour soutenir les étudiant-e-s. Nous étions là

pour soutenir la lutte des Luxfers, pour dire non à la loi sécurité globale, et aussi pour soutenir les agents du sanitaire et social en sortie de crise.

Pour crier notre rejet du patriarcat nous étions encore là, en chantant et dansant sur un *Hymne des Femmes* remixé et pour accompagner les rassemblements féministes sur *Stop au Patriarcat*.

Car au-delà de notre opposition à la réforme des retraites, nous disons non à Macron et à son monde. Ce monde capitaliste, néolibéral, hyper-productiviste, basé sur la concurrence et l'individualisme. Ce système qui détruit tout, nos vies et notre planète, pour qu'une minorité gagne toujours plus d'argent. C'est ce système-là qu'il faut changer !

Parce que nos cortèges nous semblaient parfois bien tristes, nous y insufflons espoir, dynamisme, détermination. Car oui, la lutte se fait en chantant, et pourquoi pas en dansant !

L'équipe du Grain de Son



POUR ALLER PLUS LOIN

Pour réécouter cette série d'émissions, rendez-vous sur la page Peertube du *Grain de Son* (émissions n°3 à 6) : <https://peertube.stream/c/attac63.grain.de.son/videos>

Le site d'Attac France regorge d'infos sur le système des retraites. Vous y trouverez notamment un dossier complet intitulé « Retraites : pour le droit à une retraite digne et heureuse » (<https://france.attac.org/se-mobiliser/retraites-pour-le-droit-a-une-retraite-digne-et-heureuse/>).

Citons également :

- ❖ *Le Petit Guide contre les bobards de la réforme des retraites* (https://france.attac.org/IMG/pdf/petit_guide_retraite_bat_04_page_a_page.pdf)
- ❖ *Le quatre-pages Retraites : travailler moins longtemps pour vivre mieux* (https://france.attac.org/IMG/pdf/4_pages_retraite_11_22_v5.pdf)